

# APPEL D'OFFRES

<b>MAÎTRE DE L'OUVRAGE :</b>	<b>VILLE DE WARWICK</b> 8, rue de l'Hôtel-de-Ville Warwick (Québec) J0A 1M0
<b>INGÉNIEUR CONCEPTEUR :</b>	<b>LES SERVICES EXP INC.</b> 50, route de la Grande-Ligne Victoriaville (Québec) G6T 0E6
<b>PROJET :</b>	<b>NOUVELLE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE</b>
<b>NOTRE DOSSIER :</b>	<b>SHE-00250430-A0 (WARV)</b>
<b>DESCRIPTION DU PROJET :</b>	Le projet consiste à réaménager le puits de pompage d'eau brute Saint-Albert, construire une nouvelle usine de production d'eau potable ainsi qu'un réservoir d'eau potable sous l'usine et construire un nouveau poste de surpression en réseau. Les travaux concernent les disciplines suivantes : infrastructure civil, mécanique de procédé, structure, architecture, mécanique du bâtiment, électricité, instrumentation et contrôle. Également, le projet inclut l'installation complète d'équipements de mécanique de procédé préachetés par la Ville tels que : trois filtres sous-pression pour le traitement du fer et manganèse, deux systèmes d'osmose inverse pour le traitement de la dureté, un système de lavage des systèmes d'osmose inverse, des systèmes d'entreposage et de dosage des produits chimiques, des pompes basse pression, des panneaux de contrôle et de puissance et divers équipements.

#### **Documents de soumission :**

Le document complet d'appel d'offres, incluant les plans, le cahier des charges ainsi que la formule de soumission, peut être obtenu à compter du 19 mars 2025 en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) par téléphone au 1 (866) 669-7326, ou en consultant le site Web ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) en stipulant le n° de référence 20048795. Toute demande de renseignements doit être adressée par écrit à la Ville au courriel suivant : [jean-sebastien.robby@exp.com](mailto:jean-sebastien.robby@exp.com).

#### **Garantie de soumission :**

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à l'article IV-1.1 de l'« Avis aux soumissionnaires » de la norme BNQ 1809-900/2019. La soumission, la garantie devant l'accompagner de même que tous les autres documents à fournir seront réputés valides pour une période de **120 jours**. Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

#### **Admissibilité :**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et dans les territoires visés par l'Accord Québec-Ontario (ACCQO), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG). Les entrepreneurs doivent détenir la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. chapitre B-1.1).

#### **Clôture des soumissions :**

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée portant l'inscription « **Nouvelle usine de production d'eau potable** » et le soumissionnaire devra y être clairement identifié. Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Warwick situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (Québec) J0A 1M0, jusqu'à **11 heures mardi le 22 avril 2025**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. La date limite fixée pour la réception des plaintes à l'égard du processus de demande de soumissions est le 7 avril 2025.

La Ville de Warwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

L'octroi du contrat est conditionnel à l'approbation de l'aide financière du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). L'octroi du contrat est également conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMH. Le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est obtenu.

**Matthieu Levasseur, M.A.P.**  
Directeur général